



TOURNOI DEPARTEMENTAL DE BILLARD A LA MONTAGNE

Du lundi 8 février au samedi 13 février, va se dérouler salle Georges BRASSENS à LA MONTAGNE, le ~~deuxième~~ tournoi départemental de Billard, en remplacement des trophées Hyper U.

Ce sont sur quatre Billards 2,80 m. installés par Yannick FAVROULT, qu'auront lieu les matches des tournois, LIBRE ET 3 BANDES ainsi que les JEUNES le mercredi après-midi.

Le tournoi principal accueillera 64 joueurs au maximum, réparti en 16 poules de quatre joueurs. Le tournoi de 3 bandes se fera avec 12 joueurs sur invitation . Le tournoi des jeunes accueillera les jeunes disponibles le mercredi après-midi.

Soit près de 100 joueurs en compétition .

L'an dernier , 15 CLUBS étaient représentés ; ST BREVIN , CHEMERE , STE PAZANNE , BOUAYE , LA MONTAGNE , BOUGUENAI , ST AIGNAN , VERTOU , REZE , ST SEBASTIEN , LA CHAPELLE HEULIN , NANTES DON BOSCO , NANTES B.C. ORVAULT , COUERON .

Les finales se dérouleront le samedi à 14H00 pour les jeunes, à 15H00 pour le 3 Bandes et vers 16H00 pour le grand tournoi.

Les podiums et la remise des lots se fera autour d'un cocktail d'honneur en présence des personnalités et des sponsors .

Chaque joueur repartira avec un lot, le vainqueur choisissant le premier son lot etc...

Du spectacle , du suspens de l'émotion , venez nous rendre visite et vous informer sur le sport billard .

ENTREE GRATUITE

LE PRESIDENT

Michel LELIEVRE



ASCLM BILLARD

AFFILIÉ À LA FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD
MEMBRE DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE ET DU DISTRICT SUD LOIRE

85 bis route de Bouguenais

44620 – LA MONTAGNE

Tél : 02 40 32 90 87 e-mail : asc.lamontagne.billard@wanadoo.fr

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Cette compétition est ouverte aux joueurs des clubs du Département 44 , évoluant sur 2,80m classés maximum N3 . Le comité d'organisation peut inviter des clubs voisins .

Les 64 premiers inscrits seront retenus en tenant compte qu'une vingtaine environ seront Montagnards, sept de Bouguenais . L'engagement est fixé à 10 Euros .

La distance à couvrir par les joueurs se fera selon l'annexe du règlement ci-joint (approbation du comité d'organisation) .

La tenue des joueurs est celle du club .

Les joueurs s'engageant dans le tournoi devront faire preuve de disponibilité, en effet nous comptons former des poules de quatre avec 16 têtes de séries selon les niveaux d'engagements .

Chaque joueur arbitrera le match suivant .

Les éliminatoires se joueront entre 9 H et 19 H en non stop dans la salle Georges BRASSENS de La Montagne, sur quatre Billards de 2,80m installés par Yannick FAVROULT;

Chaque joueur sera doté d'un lot

Durant les éliminatoires, les distances seront réduites de 20 % dans le but de diminuer la durée des matchs . Au stade des 1/8 ème de finale, distances à l'appréciation des organisateurs, mais à partir des 1/4 de finale, distance totale .

Il y a reprise sur tous les matchs . Le match gagné vaut 2 points, le match nul vaut 1 point et le match perdu vaut 0 point .

A partir des 1/16 ème de finale, prolongation de 10 % de la distance . Le joueur avec la bille blanche commence la prolongation, pas de reprise sauf si le joueur réalise son quota en une reprise .

A la sortie des poules , les deux premiers rentreront en 1/16 ème de finale.

Les deux éliminés seront classés selon leurs performances (pts de matchs & %)

INSCRIPTION : Nous accepterons trois engagements fermes par club , numérotés 1,2,3, en suite nous accepterons les autres engagements de votre club sans quota , ils seront mis en attente . Comme nous pensons que certains clubs compte-tenu de leur éloignement, n'engageront pas où peu de joueurs alors nous compléterons avec les inscrits en attente pour atteindre 64 joueurs.

DÉLAI D'INSCRIPTION :

A compter de ce jour la date limite est le mercredi 21 janvier 2016 à 17 H, cachet de la poste faisant foi .

Toutefois les inscriptions seront closes lorsque nous serons en possession des 64 premiers engagements (fiches individuelles jointes) accompagnées du chèque correspondant (nous retournerons bien entendu aux intéressés les chèques des engagements non retenu) .

Le comité d'organisation sera seul compétent pour régler tout litige éventuel .

Le tirage au sort se fera au club de La Montagne le 23 janvier à 11 H (présence libre) . Les joueurs ne trouvant pas entente pour se rencontrer dans les délais, d'après les exigences du tournoi et des horaires seront déclarés perdant (souplesse maximum selon les exigences sera accordé) .

Le **Mercredi** après-midi un tournoi réservé aux jeunes des écoles de billard de moins de 20 ans, moyenne inférieur à 3,00 sera organisé . L'engagement est fixé à 3 Euros . Le mercredi soir les 2 finalistes devront être connu, ils disputeront la finale le samedi à 14 H .

Les finales se joueront le samedi, à 14h les jeunes à 15h le 3 bandes et où les féminines à 16h30 le grand tournoi .

Le tournoi 3 BANDES se déroulera avec douzes joueurs (MAXI) sur (invitation) . L'engagement est fixé à 10 Euros . Si un tournoi spécifique n'est pas organisé ,(les féminines pouvant jouer le tournoi général, seront classées 1ère 2 ème 3 ème dans l'ordre de leur classements général . Une finale pourrait avoir lieu selon le temps disponible.

La cafétéria FLUNCH , sera en service de 11h à 15h , il y aura un bar/sandwichs, près de la salle

A bientôt merci .



ASCLM BILLARD

AFFILIE À LA FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD
MEMBRE DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE ET DU DISTRICT SUD LOIRE

85 bis route de Bouguenais
44620 - LA MONTAGNE

Tél : 02 40 32 90 87 e-mail : asc.lamontagne.billard@wanadoo.fr



ANNEXE DU RÈGLEMENT

Toutes les catégories jouent "petit coin", seul les les N3 jouent grands coins

Catégorie	R 5	R 4	R 3B	R 3A	R 2	R 1	N3	
Billard	2,80 PC	2,80 PC	2,80 PC	2,80 PC	2,80 PC	2,80 PC	2,80 G.C	
Fourchettes des Moyennes officielles Année N-1	0,00 à 0,79	0,80 à 1,19	1,20 à 1,59	1,60 à 2,39	2,30 à 3,99	4,00 à 5,99	6,00 à 12,49	
Distance	40	50	60	70	100	150	200	

Classement

N3	200 points
R1	150 points
R2	100 points
R3 A	70 points
R3 B	60 points
R4	50 points
R5	40 points

Distance en éliminatoire

160 points
120 points
80 points
56 points
48 points
40 points
32 points



ASCLM BILLARD

AFFILIE À LA FEDERATION FRANCAISE DE BILLARD

MEMBRE DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE ET DU DISTRICT SUD LOIRE

85 bis route de Bouguenais

44620 – LA MONTAGNE

☎ : 02 40 32 90 87 e-mail : asc.lamontagne.billard@wanadoo.fr

ANNEXE DU RÈGLEMENT 3 BANDES

Catégorie	MASTER	N1	N2	N3	R 1		
Billard	2,80 PC	2,80 PC	2,80 PC	2,80 PC	2,80 PC		
Fourchettes des Moyennes officielles Année N-1		Plus 0,600	Plus 0,450 à 0,599	Plus 0,360 à 0,522	Plus 0,250 à 0,370		
Distance	24	21	18	15	12		

